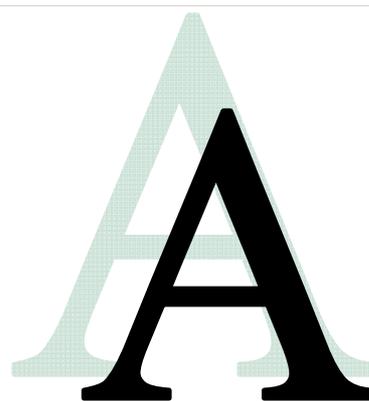


N° 53 Mois de janvier 2012

# Nouvelles DE



AIGNAN EN ARMAGNAC



Le mot  
du Maire



L'année 2011 vient de s'achever. Balayées par la crise des banques en 2008, nos sociétés doivent faire face maintenant à la crise de la dette des états. Cette nouvelle tempête frappe de plein fouet les plus fragiles de nos concitoyens (9,6% de chômage, un jeune de moins de 25 ans sur cinq ne trouve pas d'emploi) pendant que le monde des banques et de la finance qui devait être moralisé continue d'engranger des bénéfices records. Année de tourmente économique et sociale en Europe, elle fut aussi une année de conquête pour de nombreux peuples qui ont mis fin aux régimes autoritaires dans la douleur et le sang. Souhaitons que les démocraties installées soient garantes des droits et des libertés si chèrement gagnés.

Dans notre pays, les élections présidentielles et législatives auront lieu au cours du premier semestre 2012. Alors même que les agences de notation exercent un chantage et un pouvoir exorbitant sur les états, faisant et défaisant les pouvoirs politiques, il me semble important, plus que jamais de montrer notre attachement à cette démocratie héritée de hautes luttes en allant voter à ces deux scrutins majeurs pour notre république.

Permettez-moi de vous présenter au nom de tout le conseil municipal, au nom des personnels de la commune et en mon nom propre nos vœux les plus sincères pour 2012 : vœux de bonheur, vœux de santé, de réussite dans vos projets pour vous, vos familles et vos proches.

***Le conseil municipal et moi-même seront heureux de vous recevoir à la salle polyvalente le vendredi 20 janvier à partir de 19H00 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.***

## **Le jumelage avec WILBURGSTETTEN :**

Nos Amis de WILBURSTETTEN nous invitent les 25 et 26 août prochain à l'occasion de Festivités pour célébrer nos vingt cinq ans de jumelage.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, manifestez votre intention au secrétariat de Mairie tél : 05 62 09 24 11. Votre souhait sera transmis à Mme Sarniguet Chantal et Melle Hélène Fabre, elles vous contacteront pour participer à une prochaine réunion début Février 2012.

## **Téléphonie mobile :**

Si l'accès ADSL haut débit n'a pas posé de problèmes particuliers en raison de la présence d'un réseau de fibre optique, il n'en a pas été de même pour la téléphonie mobile dont la première demande d'installation remonte à 1996. Il aura donc fallu attendre que l'état et les collectivités locales participent au financement de cette nouvelle tranche d'un programme de traitement des « zones blanches » pour que les trois opérateurs, BOUYGUES, SFR et ORANGE daignent s'installer à Aignan.

Les éléments du pylône de téléphonie mobile ont été assemblés au sol, tel un jeu de mécano avant d'être levés par une grue le 14 octobre. C'est un engin de plus de 60 tonnes avec une flèche de 60m qui a soulevé l'ensemble du pylône. Boulonné sur des platines qui avaient été scellées auparavant dans la dalle en béton, il est à la disposition des opérateurs depuis le 14 novembre, ces derniers devront maintenant installer les équipements techniques nécessaires au fonctionnement de nos téléphones.



## **A.M.A.:**



L'association motocycliste a repris son activité restauration de l'ancien lavoir situé place des arènes. La charpente est assemblée au sol avant de prendre sa place petit à petit sur le bâtiment. Dans quelques semaines le bâtiment devrait être hors d'eau.



## **La décoration des fêtes, la quinzaine commerciale :**



Cette année encore, l'association des commerçants, artisans et professions libérales a égayé notre village. Depuis le mois d'octobre et à raison d'un soir par semaine l'association n'a pas ménagé sa peine pour réaliser le décor de Noël.

Bonhommes de neige, bottes, sapins, illuminations et guirlandes ont pris possession des lieux afin de participer à la féerie de Noël pour la joie de tous.

Les petits ont eu l'immense bonheur d'apercevoir le père Noël en visite à Aignan pour le marché de Noël, les grands se sont laissés gâter lors de la traditionnelle semaine commerciale.

Nous exprimons nos remerciements chaleureux à l'association des commerçants, artisans et professions libérales, à tous les bénévoles et aux employés communaux qui ont participé à la confection et à l'installation des décors.

Le dimanche 18 décembre, le traditionnel marché de Noël clôturait la semaine commerciale. Celui-ci s'est déroulé dans la salle polyvalente. De nombreux exposants, artisans, artistes et associations étaient présents pour proposer les produits locaux et régionaux. Les enfants ont participé à des ateliers, notamment celui de feutrine dirigé par Madame Unterecker.

Et le Père Noël ? Bien sûr qu'il était de la fête, car, attendu avec impatience par ce petit monde, il a distribué des bonbons en attendant de remplir les souliers de présents le jour J.



Heureux sont ceux qui se sont vus remettre les gros lots de la semaine commerciale par Huguette Aurensan, présidente de l'Association des commerçants. Radio D'Artagnan s'était chargée de l'animation du podium.

Quant aux commerçants, artisans et professions libérales, leur rôle était de servir potages d'hiver, crêpes et vin chaud. Bravo à tous ces bénévoles qui se sont mobilisés pour que cette manifestation soit attractive et conviviale.



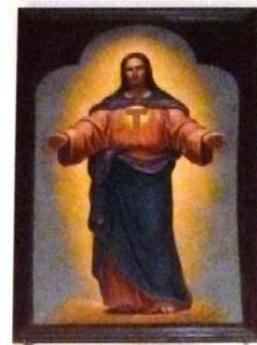
## **Le Cœur sacré :**

Un tableau de l'église, le Cœur sacré, a retrouvé sa place. Il avait quitté ce lieu pour une restauration. En effet depuis longtemps posé au sol de la chapelle St Joseph, la toile s'était détériorée.

Ce tableau anonyme du XIX<sup>ème</sup> siècle représente le Cœur sacré de Jésus.

De mémoire communale, cette huile sur toile (dimensions : 2,33m \* 1,50m) a toujours figuré dans l'église St Saturnin.

Mme Eugénie Galeraud, restaurateur de tableaux, a été mandatée afin de redonner son éclat d'antan à cette œuvre. La restauration a consisté entre autre, en un démontage de la toile, un traitement des déchirures puis une remise en tension sur le châssis d'origine. L'encadrement a été déclassé et retouché. Vous pouvez venir admirer le résultat qui parle de lui-même ! La commune et la Fondation du Patrimoine ont financé les travaux.



## **Le Téléthon 2011 :**

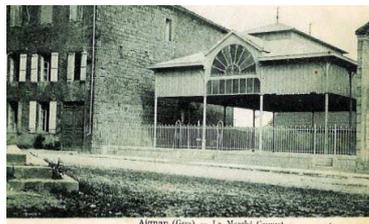
Au-delà de l'équipe du S.I.R.A., ce sont de nombreuses associations et bénévoles d'Aignan et du canton qui étaient mobilisés tout au long de ce weekend dédié au téléthon. De nombreuses activités ont été proposées au cours du weekend, belote, pêche, pétanque, danses gasconnes, sévillanes, simulateur de vol et maquettes télécommandées. Les amis de la Tour de Termes ont présenté les vieux métiers. Sur le circuit automobile de Nogaro, l'association proposait des baptêmes de piste avec la participation de Fabien BARTHEZ



Cette édition fut une belle réussite puisque le montant des dons est le deuxième meilleur résultat depuis la création du téléthon à Aignan et ce malgré une météo pluvieuse.

Félicitations et encore merci aux bénévoles et au coordonateur, Albert KAUFFMAN.

## **Le 8 à Huit change de nom.**



Aignan (Gers) - Le Marché Couvert

Paul et Sylvette BERGAMO vont cesser leur activité le 16 janvier prochain.

Le 8 à Huit va se transformer en CARREFOUR EXPRESS.

Durant les travaux qui débuteront le 17 janvier, le magasin sera transféré à l'ancienne salle des fêtes (face à l'église Saint Saturnin) pour une durée de quatre semaines.

Le 15 février, Monsieur et Madame CADIOU vous accueilleront dans leur nouveau magasin CARREFOUR EXPRESS où vous pourrez retrouver tous vos rayons traditionnels.

## **Les commerces à AIGNAN :**

Depuis le début de l'année 2011, de nombreux changements sont intervenus dans notre village.

❖ Eric SABATHIER est votre Agent Général au sein de l'Agence Pyrénées Gascogne du Groupe Générali en lieu et place de Marc Payros, Place du Colonel Parisot.

❖ Karine NOURRIGAT a fait le choix de s'installer pour la Saint Valentin dans les locaux de Sylvie Coiffure rue Saint Saturnin. Depuis, elle exerce son métier de fleuriste pour le plus grand bonheur de tous

❖ L'Aïoli, depuis le début de l'été 2011, c'est le nouveau nom du café restaurant tenu par Christian Vivaldi Place du Colonel Parisot.

❖ Changement de propriétaire au café du commerce, Catherine et Fabrice PRUVOT vous accueillent depuis le mois d'octobre.

❖ Depuis fin décembre, Beth HELYER et Diana HOFMEYER viennent d'ouvrir une nouvelle boutique de cadeaux et une brocante Place du Colonel Parisot.

A toutes et tous, nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans leurs entreprises que les Aignonais apprécieront.

## **Arènes :**

En 2012, les Arènes d'Aignan fêteront leur quatre-vingtième anniversaire. Pour commémorer cet heureux événement, Alain MAHUE Président de l'association de la course Landaise a souhaité marquer cette date. A sa demande, la Fédération Française de la Course Landaise tiendra son assemblée générale le 12 février 2012 à Aignan. L'association de la Course Landaise Aignanaise devra recevoir pour l'occasion deux cent cinquante coursayres. Je tiens d'ores et déjà à le remercier pour cette initiative ainsi que tous les membres de l'association qui l'accompagnent dans cette association qui fait vivre la culture et la tradition taurine. Aignan y Toros ne sera pas en reste puisque ce sera la vingtième fêria.

## **Société Bouliste Aignanaise :**

Cette année encore, la société Bouliste Aignanaise se distingue. L'équipe cadets/juniors de la SBA remporte le championnat départemental du Gers.

Laurie Castex, Jullien Roucau, Simon Aurenas, Thibault Lagarde, et Hugo Florin se sont inclinés aux championnats de ligue à Lannemezan.

L'équipe senior n'est pas en reste, elle a réalisé elle aussi un très beau parcours.

François Laens, Damien Guillard, Claude Esquerra, Jacques Labadie Hugo Florin, Thibault Lagarde, Michel Lagarde et Jean Dumay s'inclinent en finale du championnat face à l'équipe de Gimont. Félicitations à tous, coachs, entraîneurs et joueurs qui portent haut les couleurs de notre commune.



## **Espace intergénérationnel :**



Le dossier de l'Espace Intergénérationnel est dans les mains de Monsieur Jaques Tartas, architecte qui a préparé le projet nécessaire au dépôt du permis de construire et aux demandes de subventions.

Après le passage du bureau d'étude et la désignation d'un Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé CSPS, le dossier d'appel d'offre sera publié dans les prochains jours. La commission d'ouverture des plis se réunira dans le

courant du mois de février pour étudier les offres. Si toutes les conditions sont remplies, et pour ne pas perturber les festivités de Pâques, le chantier devrait débuter aux alentours du 16 avril 2012.

Dans cet espace dédié aux associations, qui je l'espère sera opérationnel fin 2012, le Club du troisième âge, qui fonctionne actuellement dans des locaux vétustes, se verra attribuer un local pour y réaliser ses activités.



## **Arènes :**

En 2012, les Arènes d'Aignan fêteront leur quatre-vingtième anniversaire. Pour commémorer cet heureux événement, Alain MAHUE Président de l'association de la course Landaise a souhaité marquer cette date. A sa demande, la Fédération Française de la Course Landaise tiendra son assemblée générale le 12 février 2012 à Aignan. L'association de la Course Landaise Aignanaise devra recevoir pour l'occasion deux cent cinquante coursayre. Je tiens d'ores et déjà à le remercier pour cette initiative ainsi que tous les membres de l'association qui l'accompagnent dans cette association qui fait vivre la culture et la tradition taurine. Aignan y Toros ne sera pas en reste puisque ce sera la vingtième fêria.

## **Civisme :**

Les nuisances sonores font l'objet, encore trop souvent, de réclamation auprès du secrétariat de la mairie. « La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ». Le bon sens, la courtoisie, l'information et la discussion avec le voisinage permettraient de faciliter des relations.

Stationnement : la place du Colonel Parisot est interdite au stationnement le lundi matin pour faciliter l'organisation du marché. Trop souvent de nombreux Aignonais ne respectent pas cet arrêté, gênant l'installation des forains et pénalisant les personnes à mobilité réduite pour lesquelles la tolérance existe.

Devant le Crédit Agricole, le stationnement et l'arrêt sont interdits et lourdement sanctionnés (150€ d'amende et 3 points retirés). Cet aménagement prévu pour faciliter et sécuriser l'approvisionnement du distributeur de billet n'est pas toujours respecté. Le non approvisionnement du Distributeur Automatique de Billet DAB pénalise les usagers qui ont besoin de ce service en dehors des heures ouvrables des banques.

## **l'USA :**

L'école de football de l'entente sportive Aignan Manciet, pour la troisième année consécutive, s'est vue remettre son diplôme de labellisation des mains de Monsieur Geisselhard, Président du District. Ce label vient récompenser les clubs qui assurent un accueil de qualité dans le respect des règles de sécurité. C'est aussi la compétence des dirigeants et de l'encadrement qui est reconnue des instances de la fédération.

La construction du nouveau vestiaire se poursuit. Les salariés de la commune ont réalisé les cloisons en régie avant la pose des menuiseries, le passage de l'électricien et du plombier. Si rien ne vient perturber le bon déroulement du chantier, ce vestiaire sera utilisable pour le tournoi corpo. Bon courage à tous les bénévoles et encore merci pour votre investissement.



## **O.P.A.H.:**

La commune d'Aignan fait partie des six collectivités de Terres d'Armagnac qui ont répondu favorablement à l'offre de la Communauté de Communes du Bas Armagnac de mettre en œuvre une OPAH.

Encouragée par une étude préalable faisant ressortir des besoins importants, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est opérationnelle depuis le mois de septembre 2011. Le cabinet ALTAIR animera cette opération pour une durée de trois ans, reconductible deux années supplémentaires. Il tient une permanence dans les locaux de la mairie d'Aignan le troisième mercredi de chaque mois. L'affluence constatée à cette permanence est la meilleure récompense que pouvaient espérer les élus qui ont œuvré pendant plus de deux ans.

Depuis sa réunion du 24 novembre, le conseil municipal a souhaité s'impliquer au-delà de sa participation financière à l'organisation et au fonctionnement de l'OPAH. Les élus ont approuvé une aide supplémentaire de la commune pour tous les dossiers qui seront retenus, à hauteur de 10% du montant des travaux hors taxe, plafonnée à 500€. Depuis le début de l'opération, 6 dossiers déposés sur la commune sont éligibles aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat.

Pour obtenir plus d'information n'hésitez pas à contacter le cabinet Altair au 05 62 93 07 40, et à vous rendre aux permanences.



## **S.L.I.M.E.:** qu'es-aco ?



Vous trouverez, insérée dans ce bulletin, la brochure relative au **Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie**.

Ce service mis en œuvre par le Conseil Général du Gers concerne les personnes qui habitent les communes concernées par le territoire de l'O.P.A.H.

## **Le Multi-Accueil : « Les Pitchounets d'Armagnac »**

Le multi-accueil les « Pitchounets d'Armagnac » : service destiné aux enfants de 3 mois à 4 ans.

Tous les jeudis de 8H à 18H une équipe qualifiée de professionnels de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé.

Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.

Le jeudi 16 décembre, à l'heure du goûter, les enfants recevaient la visite du Père Noël.



## **L'Accueil de Loisirs :**



L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires.

La structure « Les Aventuriers » accueille les enfants de 3 ans à 14 ans.

Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique.

Bons MSA acceptés.

**Horaires :** de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs

## **La garderie scolaire:**

Ouverte de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30, la garderie scolaire fonctionne dans les locaux de la BCD du groupe élémentaire d'Aignan.



## **Pour tout renseignement sur ces services :**

Communauté de Communes Terres d'Armagnac. ; Tel. 05 62 03 73 50 Fax. 05 62 03 73 51

Site internet : <http://www.cc-terresdarmagnac.com> Email : [cc.terresdarmagnac@wanadoo.fr](mailto:cc.terresdarmagnac@wanadoo.fr)



## Le Transport à la demande :

Ce service proposé par la Communauté de Communes Terres d'Armagnac avec le partenariat financier de la région Midi Pyrénées et du Conseil Général du Gers s'adresse à tout public. Il doit permettre de faciliter les déplacements en milieu rural. Sur un simple appel téléphonique (la veille avant 12H00, le samedi avant 12H00 pour les sorties du lundi), un taxi vient vous chercher à votre domicile à des dates et des heures fixes et vous ramène chez vous.

Les destinations possibles sont les marchés d'Aignan le lundi, de Plaisance du Gers le jeudi, d'Eauze le jeudi, de Riscle le vendredi, le club du troisième âge d'Aignan le lundi, la gym des aînés de Margouët Meymes le vendredi. Ce service vous permet aussi de rejoindre les liaisons régionales (transport en bus) pour vous rendre à Mont de Marsan, Auch ou Toulouse et Tarbes.

Pour les Aignonais, vous pouvez appeler au 05 62 09 22 22 Taxi PIZZATO

**NOUVEAU SERVICE**  
à la Communauté de Communes  
**TERRES D'ARMAGNAC**  
à compter du 1er JUIN 2010



## NUMERO VERT :

En cette période de fin d'année durant laquelle la solidarité s'exprime sous toutes ses formes, il est utile de rappeler que le Conseil Général du Gers met à votre service un numéro vert, le 0800 32 31 30 (gratuit, anonyme et accessible à tous du lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Vous pouvez appeler pour tous les problèmes d'isolement, de rupture, de vie familiale, de maltraitance, une écoute pour un conseil ou une orientation dans le domaine de la santé, ---



## Le C.I.A.S.:



Les dix communes de la Communauté de Communes Terres d'Armagnac ont transféré leur compétence Action sociale à celle-ci. Les anciens Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont devenus le seul Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). C'est un établissement de service public qui intervient sur les dix communes de la Communauté de Communes Terres d'Armagnac, mais aussi sur Lupiac et St Pierre d'Aubézies.

La commission administrative du CIAS est composée du président, de six membres élus et six membres nommés représentant l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), la FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du travail et des Handicapés), l'AJVVT (Association des Jeunes qui Veulent Vivre et Travailler au pays), et le club du 3ème âge.

**La commission: Président :** Michel SANSOT, **Vice Présidente:** Béatrice PASIAN

**Les six membres élus:** Béatrice PASIAN, Monique REICHERT, Béatrice THORIGNAC, Marc PAYROS, Jean-Pierre TISON, Alain BAUDE.

**Les six membres nommés:** Catherine CARPER, Christine REA, Nadine VAN DE CASTEELE, Henri ASSIBAT, Claude FORT, Michel PERINI.

### Les actions:

Le CIAS a actuellement pour mission principale la gestion du S.A.A.D (Service d'Aide et d'Accompagnement au Domicile)

Aide au maintien des personnes âgées et/ou aux personnes dépendantes à leur domicile 7 jours/7 et jours fériés.

Accueil des personnes sans domicile fixe: domiciliation de ces derniers et délivrance de bons alimentaires.

Instructions des demandes d'aide sociale relatives aux prestations d'aide à domicile.

Toute réalisation d'événements sportifs à destination des personnes handicapées sous réserve qu'ils soient reconnus par la Fédération Nationale.

Toute action dans le domaine de la solidarité envers les jeunes.

Le CIAS bénéficie d'un agrément qualité depuis le 14 janvier 2008 délivré par le Préfecture du Gers, ainsi que d'une autorisation du Comité régional de l'organisation Sanitaire et Médico-sociale en date du 16 mars 2010.

### Le Personnel :

Deux agents administratifs assurent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 les actes administratifs inhérents à la structure, l'accueil du public, l'élaboration du planning, des paies des agents, etc.

18 agents sociaux œuvrent à ce jour auprès de 85 bénéficiaires pour près de 16 000 heures de prestations d'aide à domicile.

Nathalie CARRERE et Marlène BOUJENAH vous renseignent et élaborent gratuitement les dossiers d'aide du Conseil Général (APA) et des caisses retraites telles que la CRAM, RSI, MGEN, etc. ainsi que pour le renouvellement MSA.

Elles peuvent également se rendre à votre domicile gratuitement pour élaborer ces mêmes dossiers.

**Pour tout renseignement n'hésitez pas à téléphoner au C.I.A.S. : 05.62.03.73.38**